Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Pour le Gouvernement, tous les sujets qui créent de l'émotion médiatique et qui peuvent **détourner le regard des Français du Projet de Loi de Finances pour 2020** sont bons à prendre et à amplifier pour en faire des polémiques.

Un jour, c'est la cacophonie sur la laïcité, un autre, c'est le différé de la réforme de notre système de retraite à des calendes grecques, … et les médias, friands de faits divers, s'en font un nectar.

Pendant ce temps-là, on n'évoque pas les multiples renoncements qui sont prévus pour le budget 2020 : **renoncement sur le désendettement du pays, renoncement sur la maitrise des dépenses, renoncement sur la baisse des effectifs de la fonction publique, renoncement sur la réduction des déficits.**

Alors que les nuages s'amoncellent sur la croissance, alors que la guerre commerciale fait rage entre les Etats Unis et la Chine, nous perdons toutes marges de manœuvres en nous mettant à la merci de nos créanciers.

Surtout, en renonçant, hélas, à toute baisse de la dépense publique, les baisses d'impôts sont illusoires. **La dette d'aujourd'hui, ce sont les**

impôts de demain ! Or, nous croulons littéralement sous la dette, nous sommes même en situation de surendettement chronique !

Et comme il est de plus en plus difficile de combler les déficits, **le Gouvernement a décidé d'affaiblir la Sécurité Sociale en faisant payer les assurés sociaux … et il cherche à le cacher.**

Le Gouvernement veut reprendre l'argent distribué fin 2018, pour calmer la colère qui s'exprimait dans les rues, en creusant le déficit de la Sécurité Sociale, ce qui aboutira inévitablement à des remboursements moindres.

Et **en reprenant d'une main ce qu'il a donné de l'autre**, ce sont les plus modestes, et notamment ceux qui ont exprimé leur désarroi quand on augmentait les taxes sur les carburants, qui en seront les plus fragilisés.

C'est un hold-up sur notre protection sociale !

C'est inacceptable et c'est irresponsable !

Concentrer la communication sur de l'agitation politico-médiatique, c'est faire diversion pour tenter de masquer les entourloupes du budget présenté par le Gouvernement.

Communiquer pour faire un écran de fumée, c'est comme un jeu de bonneteau : C'est un leurre !

Et c'est tout le contraire d'une politique ambitieuse pour notre pays et bénéfique pour ses habitants.

Michel Vialay,

votre député

Agir contre les violences au sein de la famille !

15 octobre 2019

LIRE

Agir contre les violences au sein de la famille est de longue date un combat mené par Les Républicains, et la proposition de loi présentée à ce titre par Aurélien Pradié, qui a été cosignée par notre Groupe, en est une des traductions.

Son **adoption par l'Assemblée Nationale,** le 15 octobre dernier, est une grande satisfaction, car les dispositions qu'elle prévoit permettront aux victimes de **nouvelles mesures de protection et de prévention** face aux violences qu'elles subissent.

Le vote d'une loi par une quasi-unanimité des députés est suffisamment rare pour être souligné. **Les Républicains montrent,** à cette occasion, **leur capacité à construire des politiques au service de l'intérêt général** et à en proposer des traductions opérationnelles et efficaces **reconnues de tous**.

Dès après son passage au Sénat, il conviendra de signer sans délai les décrets d'application et **il sera indispensable que le Gouvernement affecte les moyens nécessaires** à la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions **le plus vite possible. L'amélioration de la protection des victimes en dépend !**

Soutenons nos forces de police et de gendarmerie !

Le travail de nos forces de police et de gendarmerie doit être fortement salué, tant les difficultés pour l'exercice de leur métier se sont accumulées.

LIRE

Avant, il y avait un respect de l'autorité, maintenant, on va provoquer l'autorité ! Et c'est inacceptable !

Et plutôt que de partir d'un postulat de confiance dans les institutions républicaines, on ne cesse de s'interroger sur leur professionnalisme, d'instiller régulièrement le doute à coup « d'enquêtes de l'IGPN » qui deviennent systématiques, de les déjuger avant qu'elles ne soient jugées, et on le fait médiatiquement au profit d'individus au comportement déviant et autres délinquants qui ne sont pas respectueux des règles élémentaires et des lois.

Les violences urbaines à l'occasion de faits récents le montrent : nos ministres ne montent pas en première ligne pour apporter des solutions radicales et courageuses. Il ne faut pourtant pas sortir de Saint-Cyr pour comprendre que la fermeté est une nécessité, de même qu'une justice réactive et de proximité est indispensable.

Parce que nos forces de sécurité nous protègent, nous devons les y aider et **nos priorités doivent être de restaurer le respect de l'autorité et la confiance dans nos forces de l'ordre.** Nous avons le devoir de restaurer la confiance à priori envers les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien pour faire respecter l'ordre républicain.

Plus encore que des forces de l'ordre, ce sont nos forces de sécurité, et **nous nous devons de leur apporter un soutien de tous les instants !**

Ma question au Gouvernement

| 29 octobre 2019

Stoppons le projet de Carrières dans notre Vexin

L'Actu

LE COURRIER DE MANTES
MERCREDI 9 OCTOBRE 2019
www.78actu.fr
3

ENVIRONNEMENT.

Paris se prononce contre l'extension de la carrière Calcia

Un soutien de poids pour les opposants à Calcia : le conseil municipal de Paris vient de se prononcer, à l'unanimité, contre l'ouverture d'une carrière à Brueil-en-Vexin.

Sur proposition de l'élue du Parti de gauche Danielle Simonnet, le conseil municipal de Paris a adopté, à l'unanimité, un vœu de soutien **« aux opposant-e-s au projet de carrière géante pour la cimenterie Calcia dans le parc naturel du Vexin »**, jeudi 3 octobre.

La fin des « grands projets inutiles » ?

Très critique avec la majorité d'Anne Hidalgo puisqu'il pointe **« la responsabilité de l'actuelle politique municipale qui encourage des grands projets inutiles et imposés, hautement consommateurs de ciment sur le territoire de notre commune [...] et dans la métropole du Grand Paris [...] »**, le texte de Danielle Simonnet n'a même pas été amendé. **« J'en ai été surprise moi-même,** réagit la conseillère municipale. **Il est possible qu'il y ait des élections municipales en 2020 »**, s'amuse-t-elle. Le vœu citait une autre motion votée lors de la précédente réunion conseil de Paris qui déclarait **« notre ville en état d'urgence climatique »**. La mairie de Paris vient de demander à la SNCF de revoir son projet **« pharaonique »** de transformation et extension de la Gare du Nord en espace commercial en partenariat avec Auchan. Signe, selon Danielle Simonnet, d'une conversion tardive et intéressée à l'écologie...

Danielle Simonnet avait participé à un rassemblement à Brueil-en-Vexin le 14 septembre dernier, à l'invitation de l'AVL3C : **« J'avais trouvé le site magnifique. Quand on vous explique l'étendue de la future carrière, c'est inquiétant. Ce vœu donne une légitimité à ceux qui se battent sur place. »**

Elle fait remarquer que le conseil de Paris a longtemps repoussé les vœux qui ne concernaient pas la capitale : **« Ce qui est en dehors du périphérique, on n'avait pas notre mot à dire. »** Mais ce temps semble révolu. Le calcaire de Brueil-en-Vexin serait notamment destiné à l'édification du Grand Paris. Si la capitale elle-même fait savoir qu'elle n'est pas intéressée...

À l'intérieur des frontières de Paris, Danielle Simonnet s'est battue aussi contre le doublement de la capacité d'une centrale à béton Lafarge située quai de Javel, dans le 15e arrondissement, permis par une décision administrative.

Claude Cécile

Lors du déplacement de Danielle Simonnet à Brueil-en-Vexin, le 14 septembre. [compte YouTube de la conseillère de Paris]

Le projet de carrières cimentières dans notre Vexin présente des risques

environnementaux qui sont à l'origine d'une mobilisation très forte des habitants et des élus de notre territoire, et un jugement du tribunal administratif du 14 octobre dernier vient conforter leurs appréhensions sur cette perspective.

Ainsi, le tribunal note que *« les études ayant servi à la définition des périmètres de protection du captage ne tiennent pas compte ni même n'évoquent la zone 109 (zone prévue pour l'exploitation de la nouvelle carrière) située à relative proximité des captages.* »

Et le tribunal administratif poursuit en précisant aussi que *« le dossier sur la base duquel l'expert hydrogéologue a délimité les périmètres de protection comportait des cartes différentes et contradictoires d'identification du bassin d'alimentation des captages* ».

En langage clair, cela veut dire que le tribunal constate que les études ont été mal faites, et qu'il y a de l'eau, précieuse en volume et en qualité, dans le secteur convoité par HeidelbergCement Calcia.

En toute logique, le tribunal a donc décidé qu'il sera procédé à une expertise afin de définir :
- le bassin d'alimentation des captages de Sailly et de Drocourt, en précisant le sens d'écoulement des eaux, afin de déterminer si celui-ci se confond, même en partie, avec le périmètre d'exploitation envisagé pour la nouvelle carrière
- et les risques encourus par les captages en cas d'exploitation future de la zone 109, y compris dans le cas où son périmètre ne se confondrait pas avec celui du bassin d'alimentation des captages.

Parallèlement aux recours du PNR et des communes de Brueil-en-Vexin, Sailly, et Fontenay Saint Père, l'action de l'Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières (AVL3C) se révèle ici déterminante pour démontrer le bien-fondé des craintes partagées par plus de 165°000 habitants et une majorité d'élus de notre Communauté Urbaine.

Dans le même temps, le 03 octobre dernier, **le Conseil Municipal de Paris a marqué son opposition à ce projet par le vote d'un vœu, à l'unanimité !** Ainsi, l'exécutif de la ville de Paris comme leurs opposants ont tous dit non à ce projet aux portes de Paris « pour cause de pollution de la cimenterie de Gargenville portée par les vents dominants le long de la Seine, pour cause de dégagements de CO2, et pour cause d'exagération dans le soit disant «°besoin de ciment ».

Ces deux décisions viennent renforcer les arguments du plus grand nombre sur les effets néfastes de ce projet, et **nos Ministres** en charge de l'Economie et des finances, et de la Transition écologique et solidaire, **seraient fondés à reconsidérer la décision d'exploitation qu'ils ont délivrée il y a quelques semaines sur des fondements erronés.**

Souhaitons que la raison l'emporte ! Elle en grandirait leurs auteurs …

LE MANTOIS EN ACTION

Vernissage du salon d'automne des Arts Mantevillois

LIRE

Visite ministérielle de la réhabilitation de la friche industrielle de Rangiport

LIRE

Rendez-vous 3ème au collège

LIRE

Présentation des métiers de l'armée

LIRE

EN OCTOBRE DANS **NOS COMMUNES**

Economie, culture, et Intergénérationnel ont marqué plusieurs des évènements de notre territoire, qu'il s'agisse des salons où des animations festives proposées en octobre aux habitants du Mantois.

Leur succès montre le dynamisme des porteurs des projets et l'accompagnement volontariste des collectivités qui les soutiennent.

ACTUALITES

9ème édition de « Parlons terroir »

LIRE

Goûter des Seniors à Mantes-la-Jolie

LIRE

Salon du mariage

LIRE

Vernissage du 25ème salon automnal de Gargenville

LIRE

3ème édition du salon « E-tonomy »

LIRE

La 1ère « Fête de la science », pilotée par le Parc aux Étoiles

LIRE

Hommage au Président Jacques Chirac

LIRE

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

© 2017 All rights reserved-cmconseils.